

Paris, le 8 décembre 2009

DCNS remporte le prix AFPA « Entreprise et Reconversion »

L'association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) a décerné ce jour le prix « Entreprise et Reconversion professionnelle » à DCNS. Cette distinction salue les initiatives de DCNS en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). La démarche récompensée a pour objectif principal d'afficher clairement l'avenir de l'emploi au sein du Groupe et de permettre à chaque collaborateur d'aborder son évolution professionnelle en confiance.

A l'occasion de la première édition des trophées de la reconversion professionnelle, DCNS a remporté le prix « Entreprise et Reconversion ». Le jury composé de représentants d'entreprises et d'institutions spécialisées sur la question de l'emploi (AFPA, AGEFOS PME, ALTEDIA, Pole Emploi et SNCF) a remis ce prix à Hervé Dufoix, le Directeur des Ressources Humaines du groupe DCNS. Celui-ci l'a reçu au nom des signataires de l'accord ainsi que tous les opérationnels et toutes les équipes de ressources humaines qui y ont contribué. La pertinence, la performance et l'exemplarité de la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) entreprise au sein du Groupe ont convaincu le jury de professionnels.

L'accord GPEC signé au sein de DCNS avec 3 organisations syndicales représentatives permet à chaque collaborateur d'avoir une visibilité à moyen terme sur l'évolution de son métier et de préparer en conséquence son parcours professionnel. Parallèlement, cet accord permet au Groupe de préparer les compétences nécessaires au déploiement de sa stratégie en anticipant la gestion de ses ressources humaines.

« DCNS est très honoré de recevoir ce prix décerné par l'AFPA, un organisme paritaire reconnu comme un acteur majeur de la formation en France », a déclaré Hervé Dufoix, Directeur des Ressources Humaines du groupe DCNS. « La force de cet accord est d'apporter une réponse globale aux préoccupations concrètes de nos collaborateurs en matière de compétences et d'emplois. Ainsi, la démarche GPEC permet de maintenir et développer au profit de nos clients les compétences nécessaires à la conception, la réalisation et la maintenance des systèmes navals et des navires armés, ainsi que de nos nouvelles activités comme le nucléaire civil. »

Les évolutions de chaque métier ont été analysées par des responsables opérationnels, d'une part sur le plan des compétences, et d'autre part en tendance – à la hausse, stables ou en baisse. Elles feront l'objet d'un examen régulier avec les représentants du personnel au sein d'un « Observatoire Paritaire des Métiers ». La cartographie complète et détaillée de l'évolution des emplois est accessible à chaque collaborateur sur l'Intranet du Groupe.

L'engagement a été pris de renforcer les compétences, notamment par une politique active d'alternance – le nombre d'alternants est supérieur à 3% de l'effectif du Groupe – et de recruter en contrat à durée indéterminée une proportion significative d'entre eux.

Pour les emplois sensibles, ceux pour lesquels est anticipée une tendance à la baisse dans les années qui viennent, de nombreuses passerelles et des formations vers des emplois stables ou en développement ont été identifiées. L'accord prévoit un conseil personnalisé à ceux qui en ont

Contacts Presse

Marie-Laure Belle

+ 33 (0)1 40 59 52 79

+ 33 (0)6 61 77 73 97

marie-laure.belle@dcnsgroup.com

Emmanuel Gaudez

+ 33 (0)1 40 59 55 69

+ 33 (0)6 61 97 36 63

emmanuel.gaudez@dcnsgroup.com

besoin. Il facilite la mobilité entre sites en améliorant les conditions de celle-ci.

Enfin, dans le cadre de cette politique est créé un Institut des Métiers du naval et du nucléaire dont l'enjeu majeur est d'assurer l'acquisition et la pérennité des connaissances des métiers du Groupe. Cet institut sera progressivement ouvert aux partenaires et sous-traitants de DCNS, dans les bassins d'emplois du Groupe.

DCNS en bref

Le groupe DCNS est un acteur européen de tout premier plan sur le marché mondial des systèmes navals de défense. Il conçoit, réalise et maintient en service des bâtiments de surface, des sous-marins, ainsi que des équipements et systèmes spécifiques de haute technologie. Parallèlement, il tire parti de la richesse des savoir-faire de ses équipes et de ses moyens industriels pour se développer sur de nouveaux marchés : l'énergie (nucléaire civil et énergies marines renouvelables) et les services. Attentif aux enjeux de développement durable, le groupe DCNS est l'un des premiers de son secteur d'activités à avoir été certifié ISO 14001. Il compte environ 12 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros.